



## AVIS PUBLIC

Est par la présente, donné par le soussigné, Ron Kelley, Directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité

Que conformément à l'article 451 du Code Municipal, avis-vous est donné que les règlements décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien de voies privées par la Municipalité de Wentworth-Nord dans le secteur de Saint-Michel pour la période hivernale décrits ci-dessous :

**Règlement 2025-574 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel de la rue Dupuis pour les périodes hivernales 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029 et 2029-2030;**

**Règlement 2025-565 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel de la rue Grilli, du chemin Mario et de la rue Rita pour les périodes hivernales 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029 et 2029-2030;**

**Règlement 2025-581 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel du chemin du Lac-La-Rivière pour les périodes hivernales 2025-2026, 2026-2027 et 2027-2028;**

**Règlement 2025-566 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel de la rue des Jacinthes pour les périodes hivernales 2025-2026, 2026-2027 et 2027-2028;**

**Règlement 2025-577 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel du chemin Linda pour les périodes hivernales 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029 et 2029-2030;**

**Règlement 2025-570 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel du chemin du Lac-Noir pour les périodes hivernales 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029 et 2029-2030.**

Ont été adoptés lors de la séance ordinaire du Conseil municipal du 1<sup>er</sup> octobre 2025 et sont en vigueur.

Les règlements sont disponibles pour consultation à l'Hôtel de Ville au 3488 route Principale, à Wentworth-Nord durant les heures régulières de travail, soit de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 00 à 16 h 30, du lundi au vendredi et sur le site Web de la municipalité <https://wentworth-nord.ca/administration/reglements-municipaux/>

DONNÉ à Wentworth-Nord, ce 8<sup>e</sup> jour d'octobre 2025

---

Ron Kelley  
Directeur général et greffier-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h le 8<sup>e</sup> jour d'octobre 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 8<sup>e</sup> jour d'octobre 2025.

---

Ron Kelley  
Directeur général et greffier-trésorier